

Faire vivre les valeurs de la République

AGIR CONTRE LE RACISME ET L'ANTISÉMITISME À L'ÉCOLE

A TRAVERS DES PROJETS PEDAGOGIQUES



Amiens – 3 février 2020

Emmanuel Véziat

Référent académique « mémoire et citoyenneté »



I. Un projet dans une école / un EPLE


- Dans le cadre de l'appropriation d'un règlement intérieur
- Dans le cadre d'un projet d'école / EPLE
- Avec des outils de diagnostic
- Avec les instances (conseil pédagogique / des maitres, CESC, CVL/C
- Avec les familles

II. Avec des partenaires

- Des partenaires institutionnels
- Des associations agréées au niveau national
- Des institutions mémorielles et des établissements culturels (génocides et déportation, traites, esclavages et abolition, immigration, établissements culturels, Eduthèque)

III. Pour des réalisations, des travaux par et pour des élèves

- Dans le cadre des programmes
- Au-delà d'évènements ponctuels, des actions à préparer et à exploiter sur plusieurs semaines, mois, voire années : semaine d'éducation et d'actions contre le racisme et l'antisémitisme, 27 janvier, 10 mai
- Des concours qui s'inscrivent dans une démarche globale (CNRD, Flamme de l'égalité, Ilan Halimi, Nous autres, Ethic'action, NAH)



**En résumé, quelques
principes d'action**

- Agir dans une logique d'éducation à la citoyenneté et de transmission des valeurs de la République
- Se conformer aux textes officiels
- Un enseignant qui reste le maître d'œuvre de son projet avec SES objectifs, SES élèves, SON environnement
- Une continuité des apprentissages, intercycles, interdegrés, dans le cadre du parcours citoyen, bien au-delà de l'action ponctuelle
- Une approche interdisciplinaire, une mise en œuvre du numérique
- Une cohérence entre enseignements et projets; une préparation en amont, une exploitation en aval
- Les élèves travaillent, réfléchissent, produisent
- Une source de rayonnement